



AUTORISATION MÉDICALE 20 /20

En cas d'urgence, les médecins (obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies) demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e), le ou la responsable légal (e) Monsieur ou/et Madame

Demeurant
Code postal Ville

Tél. Domicile	Tél. Portable	Autres :

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de mon enfant :

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance : / /

N° de sécurité sociale :

Personnes à joindre en cas d'urgence et coordonnées téléphoniques

.....
.....
.....
.....

Fait à :
Le :

Signature des parents,
précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE DE LIAISON MÉDICALE

Cette fiche est destinée à permettre au médecin qui verra éventuellement votre enfant de connaître ses antécédents, les contre-indications éventuelles à un traitement, les problèmes particuliers.

Cette fiche est soumise au secret médical. Elle doit être placée dans une enveloppe fermée, conservée soit par l'enfant soit par le responsable du déplacement et remise en cas de nécessité au médecin consulté.

Nom : Prénom :
Date de naissance : / /

Adresse:
Code postal : Ville :

Tél. Domicile	Tél. Portable	Autres :

Club & discipline : N° de licence :

Groupe sanguin :

Antécédents médicaux et chirurgicaux

Interventions subies (dates et nature)	
Maladies infantiles	
Maladies graves (dates et nature)	
Antécédents de suivi kiné	
Allergies connues à des médicaments ou des substances diverses	
Vaccinations entreprises et dates de celles-ci	

Traitements en cours

Traitements médicaux en cours (avec si possible photocopie de l'ordonnance)	
Traitements Kiné	
Justificatifs thérapeutiques	
Remarques que vous souhaitez porter à l'attention du Médecin	

Personnes à joindre en cas d'urgence et coordonnées téléphoniques

.....
.....